

# Regards sur Anjou

## Retour sur la fête nationale à Anjou



## Une première édition très réussie

Le samedi 24 juin dernier a eu lieu la toute première édition de la fête nationale de l'arrondissement d'Anjou sous le thème *Célébrons en famille la fête nationale!* C'est sous un soleil radieux qu'environ 4 000 personnes sont venues participer aux activités offertes dans le cadre de cet événement qui se tenait à Anjou-sur-le-Lac, un endroit magnifique peu connu des Angevins.

L'arrondissement d'Anjou remercie les Angevins de s'être déplacés en si grand nombre. Il souligne le travail exceptionnel des partenaires et des employés municipaux qui ont fait de cette journée une vraie réussite! Enfin, il tient également à remercier les commanditaires de l'événement : M. Richard Dessureault, coordonnateur de la logistique du Club de golf métropolitain Anjou, ainsi que M. Giovanni Russo, du Marché Métro Russo Anjou. Sans leur soutien, la fête n'aurait pu connaître un si grand succès!



*Lors de cet événement, trois spectacles ont été présentés : Ari Cui Cui pour les tout-petits, un spectacle de chant de l'école artistique Marie-Prose et le chanteur Matt Laurent, que l'on aperçoit sur cette photo en compagnie de ses musiciens.*

### BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDENTS!

Si vous avez déménagé à Anjou entre octobre dernier et aujourd'hui, communiquez avec nous! Nous avons à cœur l'accueil des nouveaux résidents et nous souhaitons vous connaître. Nous profiterons de l'occasion pour vous donner de l'information sur votre nouveau milieu de vie et vous présenter les activités qui y sont offertes. Sachez aussi que, le mois prochain, l'arrondissement d'Anjou organise une **journée portes ouvertes le samedi 9 septembre** et propose aux nouveaux résidents de venir rencontrer les élus, notamment M. Miranda, le maire de l'arrondissement.

**Communiquez avec nous par téléphone au 514 493-8000 ou par courriel à [anjou@ville.montreal.qc.ca](mailto:anjou@ville.montreal.qc.ca). Dans l'attente de faire votre connaissance, nous vous souhaitons la bienvenue à Anjou.**

## Message de Luis Miranda



*Des projets réalisés,  
bien d'autres à venir*

Plusieurs projets ont vu le jour depuis le début de l'été, comme l'aménagement de la place des Angevins, la rénovation des installations situées dans les parcs de l'arrondissement, notamment Roger-Rousseau, Lucie-Bruneau, de Talcy, et dans les espaces verts du secteur des Closeries et de Malicorne. J'espère que vous profitez de ces nouvelles installations tout en sympathisant avec votre voisinage.

L'automne se dessine avec d'autres mandats. Bien sûr, des travaux de réfection de la voirie et des trottoirs seront réalisés. D'autre part, des travaux seront effectués à deux édifices municipaux. L'entrée de la mairie d'arrondissement sera réaménagée afin de permettre un accès universel aux locaux. La fenestration de l'édifice sera également revue. La bibliothèque Jean-Corbeil fera peau neuve : nouvelle peinture et changement des revêtements de sol. Ces modifications lui donneront fière allure pour que vous puissiez apprécier les moments passés dans votre bibliothèque.

Par ailleurs, des démarches se poursuivront pour appuyer les organismes locaux. Si bien des associations sont satisfaites des locaux qui sont à leur disposition dans le Centre communautaire d'Anjou, d'autres sont à la recherche de nouveaux emplacements pour offrir leurs activités. Nous travaillons à trouver des solutions pour les aider. Comme vous le savez, j'ai depuis longtemps souhaité que les Angevins puissent bénéficier d'une maison de la culture. Des analyses et des études sont en cours en vue d'une réalisation à moyen terme. C'est un grand projet qui me tient à cœur! Nous sommes donc à pied d'œuvre pour toujours mieux répondre à vos attentes et continuer d'améliorer votre qualité de vie.

Je vous invite à vous joindre à nous dans les parcs, d'ici la fin des vacances, car bien des activités festives vous sont offertes ce mois-ci. Enfin, un dernier mot sur l'importance de penser à nos jeunes qui ont pris d'assaut les parcs et reprendront bientôt le chemin de l'école : respectez les limites de vitesse afin d'éviter des accidents.

Je vous rappelle que je demeure disponible pour discuter avec vous, vous pouvez me joindre au 514 493-8010.

*Luis Miranda*

Maire d'arrondissement et  
conseiller de la Ville de Montréal

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Réalisation et conception graphique  
Octane Stratégies

Impression  
Deschamps Impression

Tirage  
22 765 exemplaires

Distribution  
Société canadienne des postes  
(Courrier de quartier)

Site Web  
ville.montreal.qc.ca/anjou

Dépôt légal  
2<sup>e</sup> trimestre 1980  
Bibliothèque et Archives  
nationales du Québec

Copyright 2017 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de Regards sur Anjou est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



Mairie de l'arrondissement d'Anjou  
7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine  
Anjou (Québec) H1K 4B9  
Ouverte du lundi au vendredi,  
de 8h30 à 16h30  
anjou@ville.montreal.qc.ca

Accueil, information et orientation  
514 493-8000 ou 311

Culture, sports, loisirs et développement social  
514 493-8200

Centre communautaire d'Anjou  
7800, boulevard Métropolitain Est  
514 493-8222

Urgence  
911

Police  
Poste de quartier 46  
514 280-0146  
Appels non urgents  
514 280-2222

Travaux publics  
(bris d'aqueduc et d'égout)  
514 493-5130

## Maire suppléant d'arrondissement

### Nomination



Lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 4 juillet, M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest, a été nommé maire suppléant d'arrondissement pour les mois de septembre et d'octobre 2017.

#### Gilles Beaudry

Conseiller d'arrondissement, district Ouest  
Équipe Anjou

#### Le rôle du maire suppléant

La *Loi des cités et villes* prévoit que le conseil doit désigner un maire suppléant pour la période qu'il détermine. Le maire suppléant agit quand le maire est empêché de remplir sa charge, de sorte qu'en tout temps, une personne peut agir comme maire avec les mêmes pouvoirs et responsabilités pour la gestion des activités de compétence locale.

Ainsi, il préside les séances du conseil, achemine les mandats du conseil à l'appareil administratif, exerce une surveillance sur le fonctionnement des services et communique les informations d'intérêt aux citoyens. En cas de situation d'urgence qui menace la vie ou la santé des citoyens, il peut, de son propre chef, autoriser des dépenses et octroyer des contrats nécessaires à la situation.

Le maire suppléant peut également participer à des événements publics afin de le représenter ou de prendre la parole en son nom.

## Travaux sur le boulevard des Galeries-d'Anjou

### Implantation d'une voie réservée

Une voie réservée aux autobus et aux taxis est en cours d'implantation sur le boulevard des Galeries-d'Anjou. Cette voie devrait être mise en service à la fin du mois d'août :

- entre les rues Jean-Talon et Beaubien de 6 h 30 à 9 h 30;
- entre les rues Saint-Zotique et Jean-Talon de 15 h 30 à 18 h 30.

À ces heures-là, la circulation automobile et le stationnement seront interdits dans la voie réservée.

**Soyez vigilants, les travaux de marquage de la chaussée sont en cours. Renseignements : STM-INFO (514 786-4636).**



### Bureau du citoyen

#### Luis Miranda

Maire d'arrondissement et conseiller de la Ville de Montréal  
Équipe Anjou

Samedi 23 septembre, de 9 h à 12 h  
Mairie d'arrondissement

## Signature d'ententes

### Anjou signe de nouvelles ententes avec trois OBNL locaux



M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement, est en compagnie des représentants des trois organismes locaux qui ont signé une nouvelle entente.

Le 25 mai dernier, M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement, a invité trois organismes locaux à but non lucratif (OBNL) à la mairie. Les trois organismes, soit l'Association Al Arabiya-Québec, la Ligue des cadets de l'armée du Canada (Québec) et le Comité d'animation culturelle de la bibliothèque d'Anjou, ont signé une nouvelle entente avec l'arrondissement.

Dans le cadre de ces ententes, l'arrondissement d'Anjou appuie les OBNL, par le prêt de locaux et de services (comme l'autobus), et octroie parfois des contributions financières. M. Miranda a tenu, une fois de plus, à remercier ces bénévoles qui contribuent à diversifier l'offre de services à la population en matière culturelle, sportive ou communautaire.

#### JOUR FÉRIÉ

#### Fête du Travail

Les bureaux administratifs ainsi que tous les édifices municipaux de l'arrondissement, à l'exception de la piscine du Centre Roger-Rousseau, seront fermés le lundi 4 septembre en raison de la fête du Travail.

Aucun changement aux collectes.

## Vos élus, toujours disponibles

### Séance ordinaire du conseil d'arrondissement

Prochaine séance ordinaire du conseil d'arrondissement le mardi 5 septembre, à 19 h, dans la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.  
Renseignements : 514 493-8004.



**Gilles Beaudry**  
Conseiller d'arrondissement  
District Ouest  
514 493-8019  
Équipe Anjou



**Andrée Hénault**  
Conseiller de la Ville pour l'arrondissement d'Anjou  
514 493-8051  
Équipe Anjou



**Luis Miranda**  
Maire d'arrondissement et conseiller de la Ville  
514 493-8010  
Équipe Anjou



**Paul-Yvon Perron**  
Conseiller d'arrondissement  
District Est  
514 493-8017  
Équipe Anjou



**Michelle Di Genova Zammit**  
Conseillère d'arrondissement  
District Centre  
514 493-8085  
Équipe Coderre



## Rôle et spécificité de chaque comité

Après vous avoir présenté, dans les précédents bulletins, les commissions permanentes, nous regroupons ici les quatre comités qui appuient le conseil d'arrondissement d'Anjou.

### Comité consultatif d'urbanisme

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) est un groupe de travail composé de quatre membres du conseil d'arrondissement et de dix résidents choisis par ce dernier pour guider, orienter et soutenir son action en matière d'urbanisme. Les membres et les officiers du CCU sont nommés par résolution du conseil d'arrondissement.

L'arrondissement choisit des membres du CCU qui proviennent de tous les secteurs d'Anjou ainsi que de tous les milieux. D'ailleurs, à moins qu'un membre quitte le CCU, l'arrondissement ne changera pas ses membres, car ils connaissent l'histoire et c'est très important.

Comme son nom l'indique, le CCU a un rôle consultatif et non décisionnel. Il aide le conseil d'arrondissement dans sa mission de planification et d'administration du territoire. Le CCU étudie environ une centaine de dossiers par année. L'avis préalable du comité est une condition essentielle à l'adoption d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), d'une dérogation mineure, d'un usage conditionnel ou d'une demande de démolition. Cet avis est d'ailleurs exigé par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Toutefois, le comité peut également soumettre son avis au conseil d'arrondissement sur tout projet d'urbanisme que lui soumet l'arrondissement. Rappelons que l'approbation d'un PIIA vise à assurer la qualité architecturale d'un projet et l'harmonisation de celui-ci avec le voisinage.

Ses avis permettent au conseil d'arrondissement de profiter de la contribution des citoyens. Ces derniers peuvent faire valoir leur expérience de vie dans la municipalité et leurs préoccupations particulières en matière d'aménagement. Le CCU veille ainsi à l'intégration harmonieuse des projets de développement urbain dans le milieu, au profit de la collectivité angevine.

Le conseil d'arrondissement peut également adjoindre au CCU des personnes-ressources, notamment un urbaniste, dont les services peuvent lui être nécessaires pour remplir ses fonctions. Toutefois, ces personnes-ressources n'ont pas de droit de vote.

#### SES MEMBRES



**Luis Miranda,**  
maire d'arrondissement,  
conseiller de la Ville  
et président du comité  
consultatif d'urbanisme

- Quatre élus, soit le maire d'arrondissement, la conseillère de la Ville et deux conseillers d'arrondissement.
- Dix représentants des citoyens.

Il reçoit aussi l'appui des personnes-ressources suivantes :

- La directrice d'arrondissement;
- La directrice de l'aménagement urbain et des services aux entreprises;
- Un (ou une) conseiller en aménagement;
- Un (ou une) urbaniste-conseil.

Occasionnellement, il fait appel à des agents techniques en urbanisme.



### Comité d'étude des demandes de démolition

La *Charte de la Ville de Montréal* prévoit que le CCU de chaque arrondissement exerce les pouvoirs relatifs au comité de démolition. Le CCU tient donc des séances publiques à cette fin.

Ce comité s'assure de contrôler la démolition des immeubles résidentiels ou institutionnels afin de tenir compte des éléments suivants :

- Contexte de rareté des logements à louer;
- Protection d'un bâtiment pouvant constituer un bien culturel;
- Encadrement afin d'ordonner la réutilisation du sol dégagé.

La loi exige d'afficher un avis pendant 30 jours devant l'édifice à démolir afin d'informer les gens du secteur de l'intention de l'arrondissement de procéder à la démolition et de leur permettre ainsi d'intervenir et de participer à la consultation publique.

Le comité de démolition est décisionnel et ses séances sont publiques. Cependant, dans un délai maximal de 30 jours, tout intéressé peut faire appel de la décision rendue auprès du conseil d'arrondissement.

### Comité consultatif sur l'environnement

#### SON RÔLE

Le comité consultatif sur l'environnement (CCE) a pour rôle d'étudier et de soumettre au conseil d'arrondissement des recommandations sur des questions en matière d'environnement et de développement durable. Il est notamment chargé d'étudier et de soumettre des recommandations sur le Plan local de développement durable de l'arrondissement ainsi que sur le programme de verdissement.

#### SES MEMBRES



**Andrée Hénault,**  
conseiller de la Ville  
pour l'arrondissement  
d'Anjou et président du  
comité consultatif sur  
l'environnement

- sept citoyens;
  - un président – représentant du conseil d'arrondissement;
  - un secrétaire – représentant de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
- Personnes-ressources

- Le président peut nommer d'autres personnes de façon *ad hoc* pour des projets ponctuels nécessitant une expertise externe et pour la durée qu'il détermine.

### Comité de circulation

#### SON RÔLE

Le comité de circulation est chargé d'étudier et de soumettre des recommandations au conseil d'arrondissement pour les questions concernant la circulation (problèmes de vitesse, de signalisation, de feux de circulation, intersections problématiques) et le stationnement des véhicules sur les terrains et chemins publics, la circulation et la sécurité des piétons et des cyclistes, la signalisation routière et le marquage de la chaussée qui s'exercent dans les limites de l'arrondissement d'Anjou.

#### SES MEMBRES

Ce comité est composé de quatre personnes, soit d'un conseiller d'arrondissement, de deux représentants du Service de police (poste 46), d'un représentant du Service des incendies, d'un ingénieur en circulation agissant à titre de consultant, d'un représentant des citoyens et d'un représentant de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises.



## 375<sup>e</sup> de Montréal

### CHANTEZ MONTRÉAL, CHANTEZ ANJOU

**Jeudi 17 août à la place des Angevins  
(parc Goncourt), dès 16 h**



Événement familial, destiné aux plus jeunes comme aux aînés, et qui comporte trois volets. D'abord, une multitude de kiosques animés par les différents acteurs locaux et communautaires du

milieu angevin. Une véritable fête où chacun pourra s'amuser, peu importe son âge. Ensuite, en collaboration avec l'École de musique d'Anjou, le second volet met en lumière des talents musicaux et artistiques angevins. Une belle façon de reconnaître la qualité des gens du milieu. Enfin, la journée se terminera avec un concert unique offert par la chorale des Voix des Moulins. Ce concert est le résultat d'un appel fait aux Angevins afin qu'ils soumettent des suggestions de chansons reliées au développement de Montréal et d'Anjou. Cette activité est offerte par le Service d'aide et de référencement aîné d'Anjou (SARA).

### MONTRÉAL SYMPHONIQUE

**Samedi 19 août**

#### Concert sur le mont Royal, retransmis en direct au parc Lucie-Bruneau

À l'occasion du 375<sup>e</sup> de Montréal et du 150<sup>e</sup> du Canada, l'Orchestre symphonique de Montréal, l'Orchestre Métropolitain et l'Orchestre symphonique de McGill se réunissent pour célébrer ce moment historique. Créé et produit par GSI Musique, plus de 300 musiciens, chanteurs populaires et choristes, sous la direction de Simon Leclerc, nous en mettrons plein la vue, les oreilles et l'âme.

Sous le thème des saisons se succéderont des tableaux qui évoquent la ville, ses habitants, son histoire, ses lieux marquants et la vivacité de sa personnalité. Et aux quatre saisons qui rythment la vie de la ville s'ajoutera, en clôture, une cinquième saison créative, comme une invitation à inventer ensemble l'avenir de Montréal.



Programmation officielle



#### Place des Angevins

Située dans le parc Goncourt, cette nouvelle place publique, nommée place des Angevins, donne un nouvel envol à la vie culturelle angevine.

### EXPOSITION

#### L'univers dans le cadre de l'événement *Une île – un million d'horizons*

**Salle d'exposition Goncourt jusqu'au 20 août,  
selon les heures d'ouverture de la bibliothèque**



Présentée à l'occasion du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal et du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Expo 67, l'exposition d'Ève Cadieux revient sur cet événement ancré dans la mémoire collective. L'artiste explore le phénomène des expositions universelles en tant que « créations, versions fabriquées et idéalisées du monde ».

### LA GRANDE TOURNÉE À ANJOU

**18 au 20 août au parc Lucie-Bruneau**

Événement phare organisé par la Société du 375<sup>e</sup>, la Grande Tournée, mise en piste par le cirque Éloïze, traverse cet été tout le territoire de la ville de Montréal pour célébrer son histoire et ses gens, et fêter ensemble. Une belle occasion de découvrir les charmes et les secrets de la grande métropole, de festoyer en famille et de rencontrer ses voisins. La fête débordera aussi sur l'avenue Marie-G.-Lajoie où l'événement *Les Fenêtres qui parlent* se déroulera.

### SUR LES TRACES D'ANJOU

**Mercredi 23 août, 14 h à 22 h, à la place des  
Angevins (parc Goncourt)**

Le projet vise à mettre en valeur le dynamisme d'Anjou et à placer l'arrondissement au cœur de l'évolution de Montréal. Des photos relatant l'histoire de l'arrondissement composent une mosaïque exposée à la place des Angevins. De plus, un festival haut en couleur permettra de rassembler les citoyens de tout âge et de toute culture de façon festive. Cette activité est offerte par Opération Surveillance Anjou (OSA).



## Dernière fête de quartier

**Mercredi 9 août  
Parc de Talcy**



**17 h à 20 h**  
Animation et maquillage à La Pinacothèque



**18 h**  
Alexo et Bisha  
Spectacle de cirque-théâtre



**19 h**  
Sally Folk  
Spectacle de musique  
puis *15 x la nuit*,  
danse urbaine

## Pitou en promenade au parc

Pour des raisons d'hygiène, nous tenons à rappeler aux propriétaires de chiens qu'ils doivent ramasser immédiatement les excréments de leur animal, tant dans les lieux publics que privés. Mentionnons également que les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps à l'extérieur (sauf dans un terrain privé bien clôturé, dans un parc à chiens ou dans deux terrains de balle désignés s'ils sont libres). Pouvoir promener son chien dans les parcs est interdit dans certaines villes de l'île de Montréal. À Anjou, c'est permis, pourvu que le civisme soit de mise...





**ANJOU**  
à votre service!

**JOURNÉE PORTES OUVERTES**  
samedi 9 septembre  
de 10 h à 15 h

**BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS**  
7701, BOULEVARD LOUIS-H.-LA FONTAINE  
Renseignements : 514 493-8000

**SUR PLACE**

- Ateliers de maquillage et de bricolage
- Balade en train
- Glissoire géante pour enfants
- Jeux gonflables
- Tirages de prix de participation
- Mascotte Anjouer
- Distribution de sacs de compost (quantité limitée)
- Et autres activités surprises...

**PROGRAMME**

**VENTE DE LIVRES D'OCCASION**  
À compter de 9 h 30 au sous-sol de la bibliothèque Jean-Corbeil située au 7500, avenue Goncourt (émission de la carte de citoyen sur présentation d'une preuve de résidence)

**FREDOLINE AU VIOLONCELLE**  
Spectacle pour enfants âgés de 4 à 8 ans  
À 10 h 30, à la salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil

**VISITE COMMENTÉE**  
Visite en autobus de l'arrondissement d'Anjou. Départ à 11 h 30 (durée 1 h)

**ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE**  
De 11 h 30 à 13 h

**GRAND SPECTACLE**  
À 13 h 30, à la place des Angevins

**VÉHICULES EN DÉMONSTRATION**

- rétrocaveuse, camion-grue, souffleuse, citerne de rue, nacelle, camion 10 roues, etc;
- voiture de police;
- camion antique de pompier;
- simulateur d'incendie.

**KIOSQUES D'INFORMATION ET D'ANIMATION**

## Piscines extérieures

### Période d'ouverture prolongée

Profitez de la prolongation de l'ouverture des piscines extérieures du 28 août au 4 septembre! Ces journées de services supplémentaires vous permettront d'avoir accès aux sites suivants :

#### PISCINES

##### Roger-Rousseau et Lucie-Bruneau

Lundi au vendredi	16 h à 20 h
Samedi et dimanche	12 h à 20 h

#### PATAUGEOIRES

##### Roger-Rousseau, Lucie-Bruneau, du Bocage et de Talcy

Lundi au dimanche	10 h à 19 h
-------------------	-------------

#### JEUX D'EAU

##### André-Laurendeau et de Peterborough

Lundi au vendredi	16 h à 18 h
Samedi et dimanche	12 h à 18 h



## Collecte des branches de feuillus

(sur demande)

Pour lutter contre l'agrile du frêne, les branches de feuillus ne doivent en aucun cas être placées avec les résidus verts. Les branches font l'objet d'une collecte spéciale. Elles ne seront **pas ramassées, mais déchiquetées sur place** afin de détruire les larves d'insectes et les insectes.

Pour vous départir des feuillus, communiquez avec le bureau Accès Anjou en composant le 311.

La collecte a lieu uniquement sur demande, un mardi sur deux, entre 7 h et 19 h (et peut durer quatre jours). Prochaines collectes de branches les **15 et 29 août**.



## Bénévolat

### Mise en candidature de nos bénévoles

M. Luis Miranda et le comité de sélection *Hommage à l'action bénévole angevine* invitent le public à leur faire parvenir les noms de bénévoles s'étant particulièrement démarqués par leur engagement et leur apport au développement de notre arrondissement et de notre communauté. Ainsi, nous leur rendrons un vibrant hommage lors d'une soirée qui aura lieu en octobre prochain (sur invitation seulement).

#### Qui est visé par cet hommage?

Tout bénévole s'étant démarqué par une implication et un accomplissement exceptionnels dans la communauté angevine. Les catégories sont :

- Grand bénévole (bénévole depuis 15 ans et plus);
- Bénévole de soutien (bénévole depuis 4 à 14 ans);
- Relève bénévole (bénévole depuis trois ans ou moins).

Les personnes ayant déjà été honorées à titre de Grand bénévole ne sont pas admissibles.

#### Comment proposer une candidature?

Toute personne qui souhaite proposer la candidature d'une ou de plusieurs personnes est priée de se procurer le formulaire approprié sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/anjou. Le formulaire est également disponible à la Direction de

la culture, des sports, des loisirs et du développement social (DCSLDS) située au 7500, avenue Goncourt (2<sup>e</sup> étage). Les heures d'ouverture sont de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.

Les mises en candidature complétées doivent parvenir à la DCSLDS au plus tard le vendredi 8 septembre 2017.

#### Renseignements

supplémentaires : 514 493-8204



## Concours Maisons fleuries



Les membres du comité d'embellissement d'Anjou parcourent les rues pour sélectionner les plus belles réalisations florales. Si votre cour arrière est exceptionnelle et que vous souhaitez la montrer, communiquez avec Caroline Poirier au 514 493-8010. En revanche, nul besoin de vous inscrire. Si vos aménagements paysagers ont été retenus, vous serez invité, cet automne, à une soirée en hommage aux gagnants.

## 40<sup>es</sup> Jeux de Montréal

### Signature du Livre d'or

Hourra, on y va!

Félicitations à tous les jeunes athlètes d'Anjou et à leurs entraîneurs qui ont participé aux Jeux de Montréal du 29 mars au 2 avril dans les disciplines suivantes : badminton, basketball, escrime, hockey, judo, patinage artistique, soccer, tennis et taekwondo. Cette année, nos jeunes ont gagné deux championnats. Le club de judo Torii-Anjou et le Club de patinage artistique Anjou Kinsmen inc. ont remporté la bannière des jeux avec leur première position au classement général. Bravo à tous ces jeunes sportifs... des modèles à suivre.



M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement, est en compagnie de nos jeunes athlètes.



**Bibliothèque Jean-Corbeil**  
7500, avenue Goncourt • 514 493-8260

**Bibliothèque du Haut-Anjou**  
7070, rue Jarry Est • 514 493-8271



*La lecture fournit aux parents l'occasion d'engager un dialogue avec leur enfant sur les textes lus.*

## Soirées-concert avec Anjou

### Une saison riche en émotions

Tout au long de la saison 2017-2018, découvrez différents styles de musique et des interprètes de qualité. Tous les concerts se tiennent à l'église Jean XXIII et commencent à 19 h 30. Les billets et les laissez-passer pour les spectacles de l'automne seront disponibles à partir de 18 h le mardi 22 août.

Au programme cet automne



Photo: By bo huang

Photo: Dominique Malaterre

**Onde de choc**  
Avec les pianistes Brigitte Poulin et Jean Marchand  
**Jeudi 5 octobre, à 19 h 30**  
Laissez-passer gratuit



**Des mots sur mesure VII**

Animé par Monique Giroux  
**Jeudi 26 octobre**  
Laissez-passer gratuit



**Collectif 9**

Exploration du répertoire classique d'influence folklorique.  
**Jeudi 23 novembre**  
Laissez-passer gratuit



**Envoûtement**

Avec les violoncellistes Caroline Goulet et Daniel Finzi  
**Jeudi 7 décembre**  
10 \$

**Récital de musique de chambre**

Avec l'altiste Marina Thibeault, le violoncelliste Stéphane Tétreault et la pianiste Marie-Ève Scarfone  
**Jeudi 25 janvier**  
20 \$



Photo: Amélie Fortin

**Terres éloignées**

Avec la violoniste Vanessa Marcoux et la pianiste Marie-Christine Poirier  
**Jeudi 22 février**  
10 \$



**Impressions d'Espagne**

Avec le Trio Iberia  
**Jeudi 22 mars**  
Laissez-passer gratuit



Photo: Elizabeth Déloge

**Infusion baroque**  
**Jeudi 26 avril**

Laissez-passer gratuit

Renseignements : 514 493-8222.

## Activités jeunes

DURANT L'ÉTÉ

### Archéo-Biblio

**Bibliothèque Jean-Corbeil**  
**Samedi 19 août, à 10 h 30**  
**Pour les enfants âgés de 8 à 14 ans**  
**Inscriptions depuis le 1<sup>er</sup> août**

La bibliothèque Jean-Corbeil ouvre ses portes sur le monde de l'archéologie québécoise en invitant les jeunes et leurs parents à venir se laisser émerveiller par une animation remplie de vrais artefacts racontant la façon de vivre des Premières Nations, des Français et des Britanniques du Québec sous le thème « Se défendre ». Dans le cadre du Mois de l'archéologie, activité animée par Archéo-Québec.

### Heure du conte sur le gazon



**Bibliothèque du Haut-Anjou**  
**Mercredis 9 et 23 août, à 10 h**  
**Pour les enfants âgés de 3 à 6 ans et leurs parents**

L'heure du conte sort dehors! Les enfants

prendront place sur l'herbe, derrière la bibliothèque, pour écouter des histoires fantastiques (en cas de pluie, l'activité se déroulera à l'intérieur).

### Les jeudis ludiques

**Bibliothèque Jean-Corbeil**  
**Jeudis 3 et 17 août, à 14 h**  
**Pour les enfants âgés de 8 ans et plus (les plus jeunes sont les bienvenus accompagnés d'un adulte)**

Jeux de société ou jeux vidéo seront au programme.

### Les jeudis bricos

**Bibliothèque Jean-Corbeil**  
**Jeudis 10 et 24 août, à 14 h**  
**Pour les enfants âgés de 8 ans et plus (les plus jeunes sont les bienvenus accompagnés d'un adulte)**

L'été, c'est fait pour créer! Les jeunes seront conviés à réaliser des bricolages rigolos et originaux.

CET AUTOMNE

### Contes des petits mercredis

**Bibliothèque Jean-Corbeil**  
**Le mercredi du 30 août au 1<sup>er</sup> novembre, à 10 h**  
**Pour les enfants âgés de 0 à 2 ans et leurs parents**  
**Aucune inscription**

Contes, chansons et comptines pour éveiller l'imaginaire des tout-petits et les initier au monde des livres et des histoires. Une période de lecture parent/enfant et d'échange suivra l'animation.



### Heure du conte et bricolage

**Bibliothèque Jean-Corbeil**  
**Le samedi du 2 septembre au 28 octobre, à 10 h**  
**Pour les enfants âgés de 3 à 5 ans et leurs parents**  
**Aucune inscription**

Pour stimuler l'imaginaire des tout-petits : des belles histoires suivies d'un bricolage à découvrir chaque samedi. Venez une, deux ou chaque fois, vous serez les bienvenus.

## Activités adultes

### Formations aux outils numériques

**Bibliothèque Jean-Corbeil**  
**Inscriptions obligatoires sur place ou par téléphone au 514 493-8268**  
**Les inscriptions débutent le 28 août à midi.**

Pour vous inscrire, présentez-vous ce jour-là en personne au bureau de la référence avec votre carte de citoyen. S'il reste des places, les inscriptions se tiendront ensuite par téléphone.

Initiation à

- Internet les 12 et 19 septembre
- la tablette iPad le 14 septembre
- la tablette Android le 28 septembre
- Facebook le 26 septembre

Ces formations commencent à 10 h.

Pour plus de détails, communiquez avec votre bibliothécaire de référence au 514 493-8268.

